

## **Les recommandations issues de l'Atelier de sensibilisation sur la collecte des données statistiques TIC au Burundi**

A la fin de l'Atelier, des **recommandations** ont été formulées :

### **1° A l'endroit de l'ISTEEBU :**

- \* Poursuivre le renforcement des capacités en ce qui concerne les données statistiques TIC en collaboration avec le Ministère de Education ;
- \* Mener des enquêtes spécifiques sur les TIC ;
- \* Participer dans les activités de UIT en rapport avec les statistiques TIC ;
- \* Améliorer dans l'annuaire statistique les données brutes TIC et l'interlocuteur direct de l'ISTEEBU sera l'ARCT ;
- \* Mettre les données statistiques TIC à disposition des consommateurs dans un format exploitable par ces derniers ;

### **2° A l'endroit des opérateurs mobiles, des fournisseurs d'accès Internet, de l'OBR et des Ministères :**

- \* Disponibiliser périodiquement à l'ARCT et en cas de besoin à l'ISTEEBU les données statistiques en rapport avec les TIC ;
- \* Faciliter la collaboration avec l'ARCT et l'ISTEEBU lors de la collecte des données statistiques TIC ;
- \* Inclure dans les services en charge des statistiques le volet TIC ;
- \* Se doter d'équipements modernes capables de prélever et de mesurer les indicateurs TIC ;
- \* Préparer un plan d'action pour l'élaboration des statistiques sur les TIC ;

### **3° A l'endroit de l'ARCT :**

- \* Poursuivre la sensibilisation sur l'importance des données statistiques TIC auprès de tous les intervenants ;
- \* Se référer aux indicateurs définis par l'UIT dans la collecte des données TIC pour faciliter les comparaisons internationales ;
- \* Mettre en place une base de données centralisée sur les statistiques TIC ;
- \* Définir les indicateurs des TIC ainsi que leurs objectifs à atteindre du point de vue national ;
- \* Faire le suivi de la mise en place d'un fonds pour le développement des statistiques TIC ;
- \* Assurer le renforcement des capacités en matière des indicateurs sur les statistiques TIC ;

- \* Elaborer les outils de collecte des données statistiques TIC au Burundi ;
- \* Prévoir un budget pour financer une enquête statistique pour aboutir aux données TIC fiable ;

**4° A l'endroit du Gouvernement :**

- \* Mettre à jour le cadre légal et réglementaire relatif à la collecte des données statistiques afin qu'il s'élargisse à tous les secteurs de la vie nationale ;
- \* Promulguer les ordonnances d'application des lois en matière de gestion des déchets des équipements électriques et électroniques